

■ « New York après le 11 septembre », est l'une des contributions de l'ouvrage collectif dirigé par Bernard Dolez et Didier Paris, celle de Catherine Pouzoulet. Elle y souligne notamment la « résilience » de la « ville-monde » à l'agression dont elle a été victime, mais plus encore à toutes celles auxquelles elle a été confrontée du fait du « vide politique » qui est le sien en termes de gouvernance métropolitaine depuis sa fondation. C'est ainsi souligner de manière ô combien symbolique la dynamique propre de la forme urbaine et tout particulièrement des grandes métropoles, non seulement « en construction », mais aussi et surtout comme l'illustre le cas de New York, en perpétuelle « reconstruction, que ce soit sur le plan urbain, social ou politique.

Ce sont ces métropoles en reconstruction qui nous sont présentées ici sous la forme de différentes contributions constituant de fait « un petit manifeste en faveur de la pluridisciplinarité » faisant écho à la diversité de la forme urbaine et à sa fonction de carrefour. Certaines se concentrent sur les dynamiques politiques à l'œuvre dans les grandes métropoles, comme New York, mais aussi Londres (Michèle Breuillard), Paris, Marseille, Lille (Bernard Dolez), Anvers, Liège (Pierre Ginet) et quelques autres... pour en montrer souvent le « caractère erratique et incertain », comme le font Nicolas Bué, Fabien Desage et Laurent Matejko à propos notamment du cas Lillois. Ainsi, si la métropole apparaît « comme le lieu qui rassemble ou concentre les ressources nécessaires au développement », suivant la définition qu'en donne Didier Paris ; elle n'est pas synonyme en elle-même de développement cohérent, rationnel ou maîtrisé étant par excellence le lieu de toutes les confrontations, en plus d'être celui de toutes les concentrations. D'où en définitive une grande diversité de modèles métropolitains et l'importance des *leaderships* politiques qui peuvent s'y dégager pour donner sens et forme au développement urbain, comme à Lille où une « dynamique de déséquilibre » (Jean-François Stevens) se met en place dans le milieu des années 80, à la suite de l'implication des plus hautes autorités politiques.

Les enjeux métropolitains.

D'autres contributions abordent des aspects plus spécifiques du développement métropolitain, comme l'esthétique, avec Dominique Mons, qui rappelle l'ancienneté tout comme la modernité du souci du beau puisque dès 1919, par la loi Cornudet, les villes françaises de plus de 10 000 habitants, doivent se doter d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, en écho cette fois aux agressions subies par différentes métropoles du fait de la première guerre mondiale. De leur côté, Alain Barré et Philippe Ménérault, non sans lien avec l'esthétique urbaine, montrent en quoi la construction d'une gare a des effets structurants et hautement symboliques selon qu'il s'agit d'une gare de

passage, ou d'une gare terminus. La seconde incarne tout autant la centralité que l'impasse, tandis que la première évoque davantage la périphéricité mais aussi la notion de passage obligé. Entre les deux, il n'est pas nécessaire de choisir, tant une métropole semble pouvoir cumuler toutes les fonctions. À ce titre « Lille-Métropole » disposent désormais de deux gares, ouvrant chacune sur des horizons différents : Lille-Flandres est ainsi une gare terminus, et Lille-Europe, logiquement, une gare de passage.

Peut-on enfin traiter des grandes villes sans aborder la question du centre, de l'habitat social ou de la vie des quartiers ? « New York, après le 11 septembre » évoque déjà tout cela, mais c'est aussi le cas respectivement des contributions de Jean-Pierre Bondue, de Laure Montaigne et de Magali Nonjon, mais sur un mode nécessairement moins apocalyptique. On y perçoit néanmoins une certaine unité des enjeux qui traversent les métropoles : la « marchandisation des centres-villes », les « effets ségrégatifs et déstructurants de la métropolisation », et souvent le caractère « laborieux de toute démarche participative ». C'est sans doute en cela que les métropoles sont en perpétuelle construction et que leur « cohérence » n'est de ce fait jamais acquise. Il apparaît cependant au travers des différentes contributions, que leur développement, quel qu'il soit, confère aux autorités publiques un « rôle fondamental », même pour New York, dont la reconversion en « capitale du monde ne fut en rien la manifestation spontanée du *marché* ». Cela n'exclut pas pour autant la mise en évidence d'un partenariat public-privé, qui témoigne de l'importance d'une gouvernance métropolitaine qui ne se réduit pas aux seules assemblées délibérantes ou exécutifs locaux. Mais cela montre aussi que la question du statut des métropoles est une question centrale aujourd'hui, et donc hautement politique. C'est l'une des nombreuses leçons que l'on peut tirer de l'étude de ces « métropoles en construction ».